

Sahel : voué à la famine?

Autor(en): **M.S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **82 (1973)**

Heft 7

PDF erstellt am: **06.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684205>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sahel:

voué à la famine?



Des milliers de réfugiés

Depuis 1968, les années sèches se succèdent en Afrique, dans ces régions qui portent le nom arabe de Sahel, c'est-à-dire: bordure. Des millions de kilomètres carrés au Sud du Sahara sont atteints par la sécheresse. Une douzaine de pays sont touchés, les plus éprouvés étant le Sénégal, la Mauritanie, la Haute-Volta, le Mali, le Niger et le Tchad. Douze millions de pasteurs et de nomades (la moitié de la population) voient leur cheptel presque totalement anéanti, et émigrent en masse vers le sud, et le désert avance derrière eux.

A la famine s'ajoute donc le problème de l'entassement dans des camps de réfugiés et celui du surpeuplement des villes, avec les mauvaises conditions d'hygiène qu'on peut imaginer, et les risques d'épidémie qu'elles entraînent.

Un délégué de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a visité l'un de ces camps et raconte:

«12 000 personnes, dont environ 50% d'enfants de moins de 10 ans, sont massées dans une zone de quelque 10 km de longueur et d'un kilomètre de largeur. Dans le camp, on compte chaque jour 4 à 10 morts, emportés par la faim ou la maladie. Le point d'eau le plus proche se trouve dans la ville voisine, à deux heures de marche d'une extrémité du camp. Il n'y a aucune latrine et aucun lieu où déposer les ordures et autres détritiques. Dans certaines tentes, on trouve parfois un matelas ou quelques coffres contenant les biens familiaux. Dans de nombreux cas, les nomades, totalement démunis, s'abritent sous des lambeaux d'étoffe et dorment à même le sol. Il ne leur reste plus rien. Telle est la situation, dans une ville située le long d'une bonne route et à proximité d'un fleuve. On peut se représenter ce qu'il en est dans d'autres villes, privées de toute communication et possédant des moyens de transport insuffisants.»

L'aide d'urgence

Certes les Gouvernements locaux et ceux des pays voisins ainsi que les organisations internationales ont réagi – peut-être un peu lentement? – pour faire face à la situation et ne pas laisser les gens mourir de faim. L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont mis à disposition des quantités massives de céréales.

Pour sa part, la Croix-Rouge internationale – par l'intermédiaire de la Ligue des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, qui a lancé un appel dès février de cette année – a préparé des programmes restreints, mais bien définis, élaborés sur place par des délégués collaborant avec les Sociétés locales de Croix-Rouge. Le rôle de celle-ci n'est pas, en effet, d'assumer la responsabilité de venir en aide aux habitants de ces régions frappées par la famine. C'est là une tâche qui incombe aux Gouvernements.

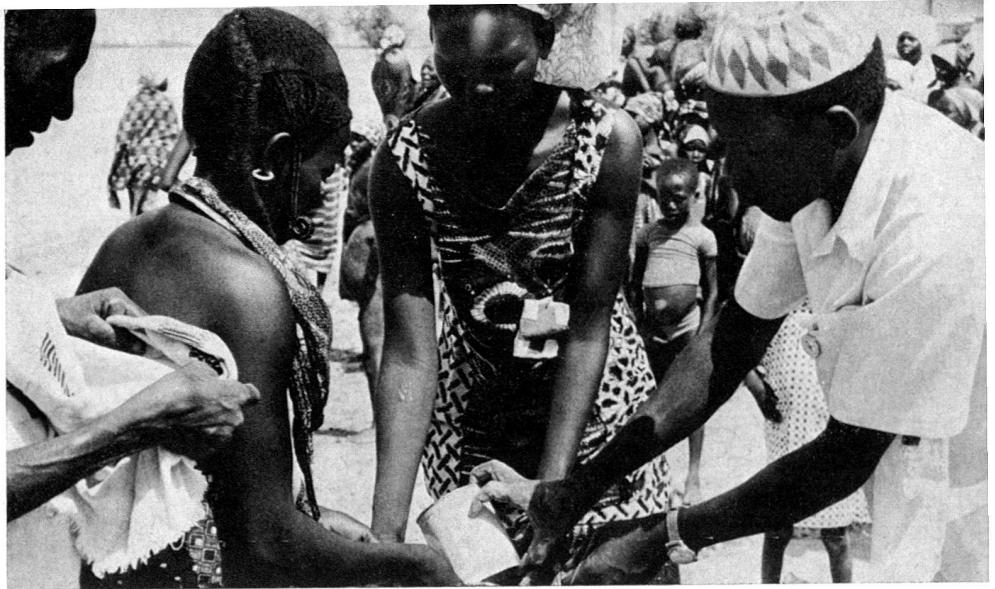
«En fait», précise un rapport de la Ligue, «la Croix-Rouge ne saurait être appelée à pourvoir au ravitaillement de base ou aux soins

médicaux des victimes de la sécheresse, qui se chiffrent par millions. Elle peut néanmoins rendre de grands services en concentrant son assistance sur les cas les plus nécessiteux choisis d'entente avec les autres organisations de secours et aussi, bien entendu, les Sociétés nationales intéressées.»

Aussi les appels réitérés de la Ligue, limités d'abord à des demandes de vivres, vitamines, vêtements et couvertures, réclament-ils tout particulièrement aujourd'hui des aliments riches en protéines, du riz, du millet, du sorgho (cette céréale habituellement réservée au bétail, mais qui remplace actuellement le mil, nourriture de base), de la farine, de l'huile et du poisson séché. Il faut en outre des médicaments et surtout des fonds, pour acheter sur place des vêtements adéquats et financer le transport des secours, l'acquisition de semences, etc.

La part suisse dans cette opération de secours coordonnée par la Ligue? Sans mentionner toutes les actions importantes d'autres institutions d'entraide, le tableau ci-dessous donne néanmoins une idée des envois effectués jusqu'à la fin juin 1973:

Destination	Provenance	Nature	Valeur
Mauritanie	CRS	700 kg de lait en poudre	4 564.-
		3 tonnes de vêtements pour enfants	4 500.-
Sénégal	CRS + Gouvernement	10 tonnes de lait en poudre	67 000.-
		3 tonnes de vêtements usagés	3 200.-
Mali	CRS + Gouvernement	5 tonnes de lait en poudre entier	33 500.-
		19 tonnes d'aliments pour bébés	75 423.-
Niger	Gouvernement	18,9 tonnes d'aliments pour bébés	75 812.-
		CRS Caritas EPER	38 tonnes de lait écrémé en poudre



Les volontaires de la Croix-Rouge nigérienne procèdent à des distributions de lait condensé.

En juillet, la Suisse a aussi prêté deux avions à l'Organisation mondiale de la Santé pour transporter du matériel médical, en faisant également un nouveau don de médicaments. En juillet toujours, deux avions ont permis d'apporter plus de 80 tonnes de secours au Mali et à la Haute-Volta, dans une opération commune du Corps de volontaires en cas de catastrophe à l'étranger et de la Croix-Rouge suisse (voir p. 9). Et, à la mi-août, 36 tonnes de vivres et de médicaments étaient encore expédiés au Tchad par la Croix-Rouge suisse.

Dans l'ensemble, au 8 août 1973, les dons en nature et en espèces reçus par la Ligue se montaient à 3 260 000.- francs suisses. Et l'opération de secours continuait...

La Croix-Rouge suisse, quant à elle, mettait à disposition de la Ligue 50 000.- francs tirés du crédit annuel de la Confédération, pour des achats de secours en Ethiopie, en faveur des victimes de la sécheresse dans ce pays. En outre, grâce aux fonds qui lui avaient été remis par la population suisse répondant à son appel – la collecte avait à ce moment déjà rapporté presque un million de francs – notre Société nationale a envoyé, le 31 août (date à laquelle nous écrivions ces lignes), un avion charter en Haute-Volta, emportant entre autres 23 tonnes d'aliments pour bébés et 1000 couvertures de coton. Le chef de son service social et des secours, M. A. Wenger, prit place dans cet avion pour aller se rendre compte sur les lieux de la manière dont s'effectuait la distribution et étudier les possibilités d'achats sur place, afin d'éviter au maximum les frais de transport, toujours extrêmement élevés. Dans la première quinzaine de septembre, deux autres charters devaient amener au Niger 35 tonnes de secours du même genre. Dans l'ensemble, le coût de ces trois vols et du matériel de secours était estimé à quelque 370 000.- francs.

Photos Erik Lundgren/LSCR

Voir plus loin

Mais l'essentiel aujourd'hui est de préparer l'aide à long terme, la seule qui puisse être réellement efficace. Une planification sera nécessaire pour empêcher le retour d'une catastrophe semblable dans les années à venir. Car si le phénomène est climatique, il est aussi lié à une certaine détérioration des sols. Le déboisement, la culture des arachides et du coton qui, contrairement aux cultures vivrières, dégradent la végétation, l'insuffisance de l'équipement hydraulique, tout contribue à rompre le fragile équilibre écologique de cette région.

Or l'eau existe au Sahel, mais il faut creuser pour la trouver. *«Comment se fait-il?»*, s'étonne à juste titre le Cardinal Zoungana,

archevêque de Ouagadougou (Haute-Volta), *«que les pays riches soient prêts à des forages très coûteux, profonds et exigeant énormément de matériel quand il s'agit de chercher et d'exploiter du pétrole et qu'on crie à l'impossible quand il s'agit de trouver de l'eau pour les pays de la sécheresse?»*

Construire des barrages, établir un système d'irrigation, reboiser les dunes pour les fixer, reconstituer et restructurer le cheptel, en renforçant la race et en améliorant les méthodes d'élevage, former des techniciens agricoles et prévoir une politique d'animation rurale, développer les moyens de communications : la tâche est immense, mais pas impossible. Si la solidarité internationale continue de jouer, peut-être verra-t-on reverdir le désert... M. S.

Un hôpital d'urgence a été installé par la Croix-Rouge nigérienne à proximité d'un camp de nomades.

